Municipalité de Lac-Beauport

Règlement numéro 781

Règlement d'emprunt d'un montant maximal de 525 000 $ pour la réalisation de divers projets municipaux

P R O J E T

CERTIFICAT

Avis de motion et dépôt du projet de règlement : 5 octobre 2026

Présentation et adoption du règlement : 2 novembre 2026

Approbation des personnes habiles à voter : 10 novembre 2026

Approbation du MAMH :

En vigueur :

SOMMAIRE

Objet du règlement :

L'objet du présent règlement est de décréter un emprunt d'un montant maximum de 525 000 $ pour la réalisation de divers projets municipaux.

La portée du règlement :

Ce règlement vise tous les propriétaires d'immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité.

Le coût :

Le coût de ce règlement d'emprunt est estimé à un montant total de 525 000 $.

Le mode de financement

Ce règlement sera financé par un emprunt.

Les modes de paiement et de remboursement :

Le paiement et le remboursement des sommes nécessaires à ce règlement se feront par l'imposition d'une taxe générale.

PROJET

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

RÈGLEMENT NUMÉRO 781

RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UN MONTANT MAXIMAL DE 525 000 $ POUR LA RÉALISATION DE DIVERS PROJETS MUNICIPAUX

ATTENDU QUE l'avis de motion a été donné lors de la séance du conseil tenue le 5 octobre 2026 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance ;

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 OBJET DU RÈGLEMENT

Le conseil est autorisé à effectuer des dépenses d'un montant total de 525 000 $ pour les projets municipaux suivants :

1. Remplacement de deux camionnettes ;
2. Conception de plans et devis pour l'aménagement d'un carrefour giratoire à l'entrée de la municipalité (Secteur chemin Traverse de Laval) ;
3. Réouverture des sentiers du parc de la Gentiane.

ARTICLE 3 MONTANTS ET TERMES DE L'EMPRUNT

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme totale de 525 000 $ pour les projets municipaux suivants :

Description	Terme décrété	Montant
Remplacement de deux camionnettes (Annexes A et D)	5 ans	305 000 $
Conception de plans et devis pour l'aménagement d'un carrefour giratoire à l'entrée de la municipalité (Secteur chemin Traverse de Laval) (Annexe B)	3 ans	150 000 $
Réouverture des sentiers du parc de la Gentiane (Annexe C)	5 ans	70 000 $

ARTICLE 4 TAXATION

Pour pouvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur de chaque année.

P R O J E T

ARTICLE 6 SUBVENTION

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrétée par le présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à Lac-Beauport, le 2 novembre 2026 et entré en vigueur le _____ 2026 suite à l'affichage de l'avis de promulgation.

P R O J E T

_____	_____
Lucie LaRoche	Richard Labrecque
Mairesse	Greffier-trésorier

ANNEXE A

Estimation détaillée concernant le remplacement d'une camionnette

ESTIMATION DU PROJET

Nº de projet	Secteur **Garage municipal TPI**
Type de travaux **Remplacement du camion Ford F-250 (2019)**	Municipalité **Lac-Beauport**

ESTIMATION

MACHINERIE	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
MACHINERIE				
Camion Ford F-250 ou similaire	Global	1	142 874.00 $	142 874.00 $
	Sous total			142 874.00 $
Total --				**142 874.00 $**

		142 874 $
TAXES NETTES	**4.9875%**	**7 126 $**
TOTAL -- COÛT MACHINERIE		**150 000 $**

Préparé par : Gustavo Carréno, ing.

29 septembre 2026

P R O J E T

ANNEXE B

Estimation détaillée concernant la conception de plans et devis pour l'aménagement d'un carrefour giratoire à l'entrée de la municipalité
(Secteur chemin Traverse de Laval)

ESTIMATION DU PROJET

N° de projet	Secteur **Traverse de Laval**
Type de travaux **Conception des plans et devis pour l'aménagement d'un carrefour giratoire**	Municipalité **Lac-Beauport**

ESTIMATION

PLANS ET DEVIS / DOCUMENTS	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
DESCRIPTION DES SERVICES				
Gestion de projet, coordination générale et réunions de démarrage	Global	1	10 000 $	10 000 $
Étude de circulation et analyse fonctionnelle	Global	1	15 000 $	15 000 $
Arpentage et relevés topographiques	Global	1	10 000 $	10 000 $
Étude géotechnique et caractérisation des sols	Global	1	18 000 $	18 000 $
Étude hydraulique et drainage	Global	1	10 000 $	10 000 $
Analyse de sécurité routière et géométrie	Global	1	6 000 $	6 000 $
Conception préliminaire et analyse de variantes	Global	1	10 000 $	10 000 $
Plans et devis – conception détaillée	Global	1	30 000 $	30 000 $
Estimation détaillée des travaux et bordereau de soumission	Global	1	5 000 $	5 000 $
Services durant la période d'appel d'offres	Global	1	2 886 $	2 886 $
Révision finale, coordination interdisciplinaire et émission pour construction	Global	1	3 000 $	3 000 $
Réserve pour relevés complémentaires, coordination et réunions	Global	1	10 000 $	10 000 $
	Sous-total			129 886 $
		Contingence	10%	12 989 $
Sous-Total --				**142 875 $**

SOUS-TOTAL		**142 875 $**
TAXES NETTES	**4.9875%**	**7 126 $**
TOTAL -- COÛT DES TRAVAUX		**150 000 $**

Préparé par : Gustavo Carréno, ing.

29 septembre 2026

PROJET

ANNEXE C

Estimation détaillée concernant la réouverture des sentiers du parc de la Gentiane

ESTIMATION DES TRAVAUX

Nº de projet	Secteur **Parc de la Gentiane**
Type de travaux **Réaménagements des sentiers**	Municipalité **Lac-Beauport**

ESTIMATION DES TRAVAUX

DESCRIPTION	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
Sommaire des coûts				
Réaménagement sentier d'accès à partir du stationnement et amélioration du drainage du secteur	Global	1	13 100 $	13 100.00 $
Démantèlement des escaliers et aménagement de nouveaux paliers	Global	1	22 000 $	22 000.00 $
Nettoyage et aménagement du petit belvédère	Global	1	3 500 $	3 500.00 $
Réhabilitation et création de sentiers sur 3 km	Global	1	9 000 $	9 000.00 $
Réalisation accès sauvetage via le rond de virée du chemin du Plateau	Global	1	8 000 $	8 000.00 $
Cartographie et affichage	Global	1	5 000 $	5 000.00 $
	Sous total			60 600.00 $
	Contingence 10%			6 060.00 $
Sous-total avec contingence				**66 660.00 $**
Taxes nettes (4,988 %)				**3 340.00 $**
TOTAL -- COÛT DES TRAVAUX				**70 000.00 $**

Préparé par : Isabelle Côté, Directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire 28 septembre 2026

P R O J E T

ANNEXE D

Estimation détaillée concernant le remplacement d'une camionnette

ESTIMATION DES TRAVAUX

Nº de projet	Secteur **Équipe entretien parcs et bâtiments**
Type de travaux **Remplacement camionette 4 x 4**	Municipalité **Lac-Beauport**

ESTIMATION

DESCRIPTION	MODE DE PAIEMENT	QUANTITÉS TOTALES	PRIX UNITAIRE	COÛTS
MACHINERIE				
Camionnette 4 x 4 avec les accessoires nécessaires au travail et le lettrage municipal	Global	1	147 650 $	147 650.00 $
	Sous total			147 650.00 $
Sous-total				**147 650.00 $**
Taxes nettes (4,988 %)				**7 350.00 $**
TOTAL -- COÛT DE LA MACHINERIE				**155 000.00 $**

Préparé par : Isabelle Côté, Directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire 29 septembre 2026

P R O J E T